

6. Directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des pneus usés et des déchets de pneus

Décision : BC-16/7 : Directives techniques pour la gestion écologiquement rationnelle des pneus usés et des déchets de pneus

Contexte :

La Conférence de Parties a décidé de prolonger le mandat du petit groupe de travail intersessions établi de conformité au paragraphe 5 de la décision BC-15/15 et a invité les Parties et autres intéressés à désigner des experts supplémentaires pour faire partie du petit groupe intersessions pour participer dans le petit groupe de travail intersessions et à informer le Secrétariat de leurs désignations avant le 30 septembre.

La Conférence des Parties a demandé au Secrétariat, en consultation avec le petit groupe de travail intersessions de la Conférence des Parties, de préparer un projet de directives techniques actualisé pour la gestion écologiquement rationnelle des pneus usés et des déchets de pneus en tenant compte des débats tenus à la seizième réunion de la Conférence des Parties, pour examen par le Groupe de travail à composition non limitée à sa quatorzième réunion.

Suivi :

Demande d'information	Répondants	Dates limites de communication des informations
Les Parties et autres intéressés sont invités à désigner des experts supplémentaires pour faire partie du petit groupe de travail intersessions	Parties Autres intéressés	30 septembre 2023

Personne de contact :

Mme Melisa Lim, courriel: melisa.lim@un.org.